

**Etablissements Michel LACROUTS**  
40440 Carcen Ponson

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques**  
**du site des Ets LACROUTS à Carcen Ponson(40)**

**- DOSSIER ETAPE A -**

---

**Janvier 2004**  
A 32320-11 – Version B



## SOMMAIRE

- **RAPPORT ÉTAPE A**
- **PRÉPARATION DE L'ÉTAPE B**
- **RÉSEAU DE SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES**
- **NOTE DE SYNTHÈSE**



**Etablissements Michel LACROUTS**  
**40440 Carcen Ponson**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques**  
**du site des Ets LACROUTS à Carcen Ponson(40)**

**- Rapport Etape A -**

**Janvier 2004**  
**A 32320-11 – Version B**

## Sommaire

<b>1. Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Sources d'informations.....</b>	<b>5</b>
2.1. Historique du site .....	5
2.2. Analyse du contexte environnemental .....	5
<b>3. Caractéristiques du site et contexte environnemental.....</b>	<b>6</b>
3.1. Caractéristiques du site.....	6
3.2. Contexte géologique.....	7
3.3. Contexte hydrogéologique.....	7
3.4. Contexte hydrologique .....	9
<b>4. Historique du site.....</b>	<b>10</b>
4.1. Situation actuelle.....	10
4.2. Synthèse chronologique .....	10
<b>5. Analyse source-vecteur-cible.....</b>	<b>17</b>
5.1. Sources de pollution potentielles .....	17
5.2. Vecteurs potentiels de transfert .....	17
5.3. Cibles potentielles .....	18
5.4. Mesures d'urgence éventuelles .....	18
<b>6. Recommandations pour l'étape B.....</b>	<b>19</b>
 <b>Figures</b>	
Figure 1 – Plan de localisation du site.....	4
Figure 2 – Plan du site .....	16

*Evaluation Simplifiée des Risques du site des Ets M. LACROUTS à Carcen Ponson (40)  
Rapport Etape A***Tableaux**

Tableau 1 – Caractéristiques du site.....	6
Tableau 2 – Usages des eaux souterraines.....	8
Tableau 3 – Evolution historique du site.....	11
Tableau 4 – Synthèse des zones à risques .....	17

**Annexes**

- Annexe A - Informations sur le contexte environnemental du site
- Annexe B - Informations sur le site et son historique

## 1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries réparties sur les Landes (40), la Gironde (33) et le Lot-et-Garonne (47).

La mission confiée à la société ANTEA comprenait :

- réalisation de l'étape A de l'ESR, conformément à la méthodologie décrite dans le guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000,
- proposition pour la mise en place d'un réseau de surveillance des eaux souterraines (piézomètres) imposé par l'arrêté du 2 février 1998 modifié aux installations de traitement de bois d'une capacité supérieure à 1000 litres,
- propositions d'investigations à mettre en œuvre dans le cadre de l'étape B de l'ESR.

Pour chacun des sites, les résultats de l'étude sont présentés dans un dossier comprenant 4 tomes :

- Tome 1 : description de l'étape A ;
- Tome 2 : préparation de l'étape B ;
- Tome 3 : proposition d'un réseau de surveillance des eaux souterraines ;
- Tome 4 : synthèse.

Le présent tome (tome 1) a donc pour objet de décrire les informations collectées sur le site des Ets LACROUTS à Carcen Ponson (40) dans le cadre de l'étape A de l'ESR.



## 2. Sources d'informations

### 2.1. Historique du site

L'historique du site a été retracé par entretien avec le personnel du site.

Date de la visite et des entretiens : 1<sup>er</sup> octobre 2003

Interlocuteurs rencontrés et fonction : M. Michel LACROUTS, directeur du site

Les documents consultés ont été les suivants :

- fiches de données sécurité,
- plan cadastral (1981),
- récépissé de déclaration du 20 février 1979,
- projet d'arrêté préfectoral et prescriptions techniques (1991).

### 2.2. Analyse du contexte environnemental

Les informations permettant de caractériser le contexte environnemental du site sont issues de :

- la Banque de Données du Sous-Sol (BSS) du BRGM : localisation des points d'eau recensés, usages, coupes géologiques...
- l'analyse de la carte géologique (échelle 1/50000) de la région concernée ;
- l'analyse de la carte IGN (échelle 1/25000) pour localisation des bâtiments voisins, cours d'eau, plans d'eau...
- une visite des environs du site pour validation des données bibliographiques disponibles.

### 3. Caractéristiques du site et contexte environnemental

#### 3.1. Caractéristiques du site

##### 3.1.1. Localisation

La localisation du site est précisée en **figure 1**.

On trouve dans les environs du site les activités suivantes :

- pins en majorité,
- quelques habitations en bordure de la RD 413.

##### 3.1.2. Caractéristiques

Le tableau suivant synthétise les principales informations caractérisant le site.

**Tableau 1 – Caractéristiques du site**

Propriétaire du site	M. Michel LACROUTS
Surface approximative	environ 2 hectares
N° parcelles	n° 411, 549, 586 et parcelle autre côté de la route (n° inconnu)
Matérialisation des limites du site	pas de clôture

## 3.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de Tartas montre que le site est localisé sur des terrains notés Fv. Il s'agit des moyennes terrasses du Mindel constituées de galets, sables et argiles.

L'épaisseur des alluvions varie de 10 à 20 m ; elles sont constituées à la base par une assise de galets et graviers de quartz et quartzites, surmonté par 10 à 15 m de sables et graviers moyens gris à beige, à passées plus argileuses.

L'analyse des coupes géologiques de forages réalisés dans les environs du site (voir **annexe A**) montre les terrains suivants :

Coupe géologique du forage 950-4X-0030F situé à 4 km au Nord-Est du site :

- De 0 à 6,5 m : Alluvions anciennes : sables et graviers	}	Quaternaire
- De 6,5 à 17 m : Sable fauve argileux	}	Serravalien
- De 17 à 17,6 m : Calcaire coquillier marron	}	
- De 17,6 à 32,6 m : Sable bleu fin, marne bleue et grès dur	}	Burdigalien
- De 32,6 à 37,1 m : Sable bleu fin gras et lignite	}	
- De 37,1 à 50 m : Calcaire gris gréseux, sable bleu et marne	}	Aquitaniens
- De 50 à 52 m : Sable coquillier et lignite		
- De 52 à 73 m : Coquillages et calcaires tendres		

Cette coupe est jointe en annexe A.

## 3.3. Contexte hydrogéologique

### 3.3.1. Aquifères

Les aquifères présents au droit du site sont les suivants :

- > Nappe superficielle dans les terrasse alluviales

*Evaluation Simplifiée des Risques du site des Ets M. LACROUTS à Carcen Ponson (40)  
Rapport Etape A*

➤ Nappes semi-profondes du Miocène

- Nappe aquifère du Burdigalien : elle est contenue dans un réservoir de calcaire gréseux à passées sablo-argileuses verdâtres.
- Nappe aquifère de l'Aquitainien : c'est la base grés-sableuse de l'étage qui constitue le réservoir sur 30 m d'épaisseur environ.

➤ Nappes de l'Oligocène

Elle est protégée par la partie supérieure de l'étage, qui est de nature marneuse.

### 3.3.2. Nappe superficielle

Compte tenu du contexte environnemental du site, la nappe superficielle peut être caractérisée par les informations suivantes :

- Sens d'écoulement présumé : vers le Sud-Est.
- Niveau de l'eau attendu au droit du site : 5 à 8 m/sol.

### 3.3.3. Vulnérabilité des aquifères profonds

Les aquifères semi-profonds peuvent être atteints par une pollution potentielle provenant de la surface (Cf. coupe forage n°0950-4X-0030), car il ne semble en effet pas exister de niveau imperméable entre la surface et les aquifères recensés.

### 3.3.4. Usages des eaux souterraines

Le tableau suivant présente les forages ou puits recensés en BSS (banque de données du sous-sol) et présents dans les environs du site.

**Tableau 2 – Usages des eaux souterraines**

N° BSS	Profondeur (m)	Usage	Position par rapport au site
0950-4X-0008	23,5	Eau agricole	250 m à l'Ouest en latéral
0950-3X-0052	21	Eau agricole	2 km au Nord-Ouest en amont
0950-4X-0023	54	Eau agricole	2 km au Nord-Ouest en amont
0950-4X-0009	55	Eau agricole	2,5 km à l'Est de l'autre côté du ruisseau de Goua

N° BSS	Profondeur (m)	Usage	Position par rapport au site
0950-4X-0006	16	Eau agricole	3 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau de Goua
0950-3X-0044	70,5	Eau agricole	3,75 km au Nord-Ouest en latéral
0950-4X-0019	11	Eau agricole	3,5 km au Nord de l'autre côté du ruisseau de Goua
0950-4X-0030	73	Eau agricole	4,25 km au Nord-Est de l'autre côté du ruisseau de Goua
0950-4X-0027	103	Eau agricole	1,5 km au Nord-Ouest en amont

Ces puits sont localisés sur une carte jointe en annexe A.

Il existe également un puits chez M. LACROUTS (proximité scierie) qui n'est plus utilisé.

Il existe également un captage AEP (n°0950-4X-0001) d'une profondeur de 243 m et qui n'est pas repéré sur la carte de l'annexe A.

### 3.4. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau... au voisinage du site sont les suivants :

- Ruisseau du Goua à environ 1 km à l'Est du site et qui coule vers le Sud  
Usage possible : compte tenu de son très faible débit, il n'est pas ou très peu utilisé pour la pêche.
- Ruisseau d'Artiguelis à environ 1 km au Sud du site et qui coule vers le S-E  
Usage possible : inconnu.

Ces deux ruisseaux s'écoulent vers la Midouze.

Le site n'a jamais été inondé depuis la mise en place des fossés périphériques.

## 4. Historique du site

Le tableau suivant synthétise les informations collectées quant à l'évolution du site.

### 4.1. Situation actuelle

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE SITE	
Activité	Le site est en activité aujourd'hui (scierie).
Effectif	6 à 7 personnes
Horaires de travail	journee : 8 – 12 h ; 14 h – 18 h.
Moyens de surveillance du site	pas de surveillance

### 4.2. Synthèse chronologique

Le tableau suivant synthétise l'évolution des structures ainsi que des pratiques environnementales du site.

Tableau 3 – Evolution historique du site

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<b>SITUATION REGLEMENTAIRE et DEBUT D'EXPLOITATION</b>		
<b>ICPE</b>	L'installation est une ICPE soumise à autorisation (arrêté d'autorisation datant à priori de 1991) N.B. : projet d'arrêté de 1991 consulté. Arrêté définitif non disponible.	Exploitant actuel depuis : 1960 (création des Ets M. LACROUITS). Anciens exploitants : 1945 à 1960 : Ets J. LACROUITS (père) : démarrage de l'activité de scierie dans les bâtiments 1 et 2. Activité présente avant le démarrage de la scierie : forêt
<b>HISTORIQUE</b>		
Liste des bâtiments et destinations (voir n° sur plan)	1 et 2. Stockage de matériel, bâtiments construits en 1945. 3. Scierie (construite en 1979). 4. Trempage (construit en 1979). 5. Hangar comprenant local huiles et cuve fuel. Extérieur : stockage bois traité.	Il n'y a jamais eu d'autres bâtiments sur le site. A l'origine (1945), la scierie de M. J. LACROUITS occupait les bâtiments 1 et 2.

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<b>Produits utilisés</b>	<p>Produits de trempage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Busan 1308 (anti bleu) : utilisé depuis 2/3 ans.</li> <li>- Hydrokoat (insecticides à base de cyperméthrine) utilisé depuis 1995.</li> </ul> <p>Autres :</p> <p>Fuel : tracteurs et élévateurs.</p> <p>Huiles : machines.</p>	<p>Produits de trempage anti bleu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Albapin et Chrysoline (contiennent du PCP) : ont été utilisés de 1960 à 1993.</li> <li>- Sinesto B : a été essayé pendant très peu de temps en 1993.</li> <li>- Xilix L (à priori à base de PCP) : utilisé de 1993 à 1999.</li> <li>- Xilix anti bleu : utilisé après 1999.</li> </ul> <p>Produits traitement insecticide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydrasil Doppel : utilisé de 1979 à 1995.</li> </ul> <p>Autres :</p> <p>Gasoil : était utilisé pour les camions.</p>
<b>Modes de stockage (âge, capacité, état, rétention)</b>	<p>Fuel : une cuve aérienne de 2 000 l, sans rétention et sur sol naturel.</p> <p>Huiles : quelques bidons de 200 l sont stockés dans le hangar n° 5, sur aire bétonnée mais pas sur rétention.</p> <p>Traces d'hydrocarbures au sol.</p> <p>Trempage : il existe sur le site deux fosses bétonnées (profondeur 2 m) qui servent pour le trempage (anti bleu et insecticides). Elles datent de 1980.</p> <p>Le sol bétonné est en pente pour la récupération des égouttures vers les fosses.</p>	<p>Gasoil : le gasoil était stocké dans une cuve aérienne qui est encore en place près de la cuve de fuel (pas de rétention).</p> <p>Trempage : avant 1980, seul du traitement anti bleu était réalisé. Il était réalisé dans un bac de type "tourniquet" posé sur le sol naturel à proximité du bâtiment 1.</p>

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<b>Aires de chargement / déchargement</b>	La zone de distribution du fuel (et autrefois du gasoil) n'est pas bétonnée (sol naturel, pas de rétention).	
<b>Aires de stockage des bois traités</b>	Les bois traités sont stockés du côté Est du site et sur la parcelle de l'autre côté de la route.	Autrefois, le bois traité était stocké à proximité des bâtiments 1 et 2 et en bordure de la route.
<b>Gestion des déchets</b>	<p>Déchets spéciaux générés par le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- huiles usagées : éliminées par entreprise Dargelos,</li> <li>- sciures souillées (très faible quantité produite) : ont toujours été éliminées en extérieur du site.</li> </ul> <p>Zone de stockage des déchets avant élimination :</p> <p>Huiles usagées : quelques fûts sont stockés dans le local huile du hangar n° 5</p>	<p>Il n'existe pas sur le site de zones occupées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ d'anciens dépôts de produits ou déchets,</li> <li>➤ d'ancienne décharge,</li> <li>➤ des zones de brûlage....</li> </ul> <p>Seul du brûlage de déchets de type bois, papier, cartons, ... aurait été pratiqué sur le site.</p>
<b>Effluents (Nature et destination)</b>	<p><input type="checkbox"/> Eaux vannes : sont traitées par une fosse septique et une tranchée filtrante.</p> <p><input type="checkbox"/> Eaux de process : le site ne génère pas d'eaux de process.</p> <p><input type="checkbox"/> Eaux pluviales : le sol du site n'est pas imperméabilisé.</p>	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
	<p>Aussi, les eaux pluviales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'infiltrent sur le site,</li> <li>- ou ruissellent sur le site et sont collectées (quelques regards de collecte à proximité des bâtiments) et dirigées vers des fossés : <ul style="list-style-type: none"> <li>. fossé du bord de la route pour les eaux des bâtiments 1 et 2,</li> <li>. fossé au SW du site pour les eaux des bâtiments 3 et 4</li> </ul> </li> </ul>	
<b>Réseaux et exutoires Etat de conservation</b>	Il existe de très faibles longueurs de réseaux enterrés sur le site.	
<b>Approvisionnement en eau</b>	<p>Origine : eau de ville utilisée pour les sanitaires et l'appoint pour le trempage.</p> <p>Présence de puits / forages / piézomètres sur le site : Non. Aucun puits ou forage sur le site.</p>	
<b>Energie</b>	<p>Type d'énergie utilisée et usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Fuel : élévateurs.</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Electricité : machines.</li> </ul> <p>Il reste un transfo sur le site (appartenant à EDF). Il ne contient pas de PCB.</p>	Il n'y a pas eu a priori eu de transformateur au PCB sur le site.

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION PASSEE
<p><b>Incidents, accidents connus</b></p>		<p>Selon les informations collectées, il n'y aurait pas eu d'accidents majeurs de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ explosion,</li> <li>➤ incendie,</li> <li>➤ déversement accidentel.</li> </ul>

# PLAN DE MASSE

de la propriété : M. LACROUTS Michel

Section : C - " Sarrebruc "

ANTEA

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

A 32320-11

Evaluation Simplifiée des Risques du site des Ets M. LACROUTS à Carcen Ponson (40)

Rapport Etape A - Version A

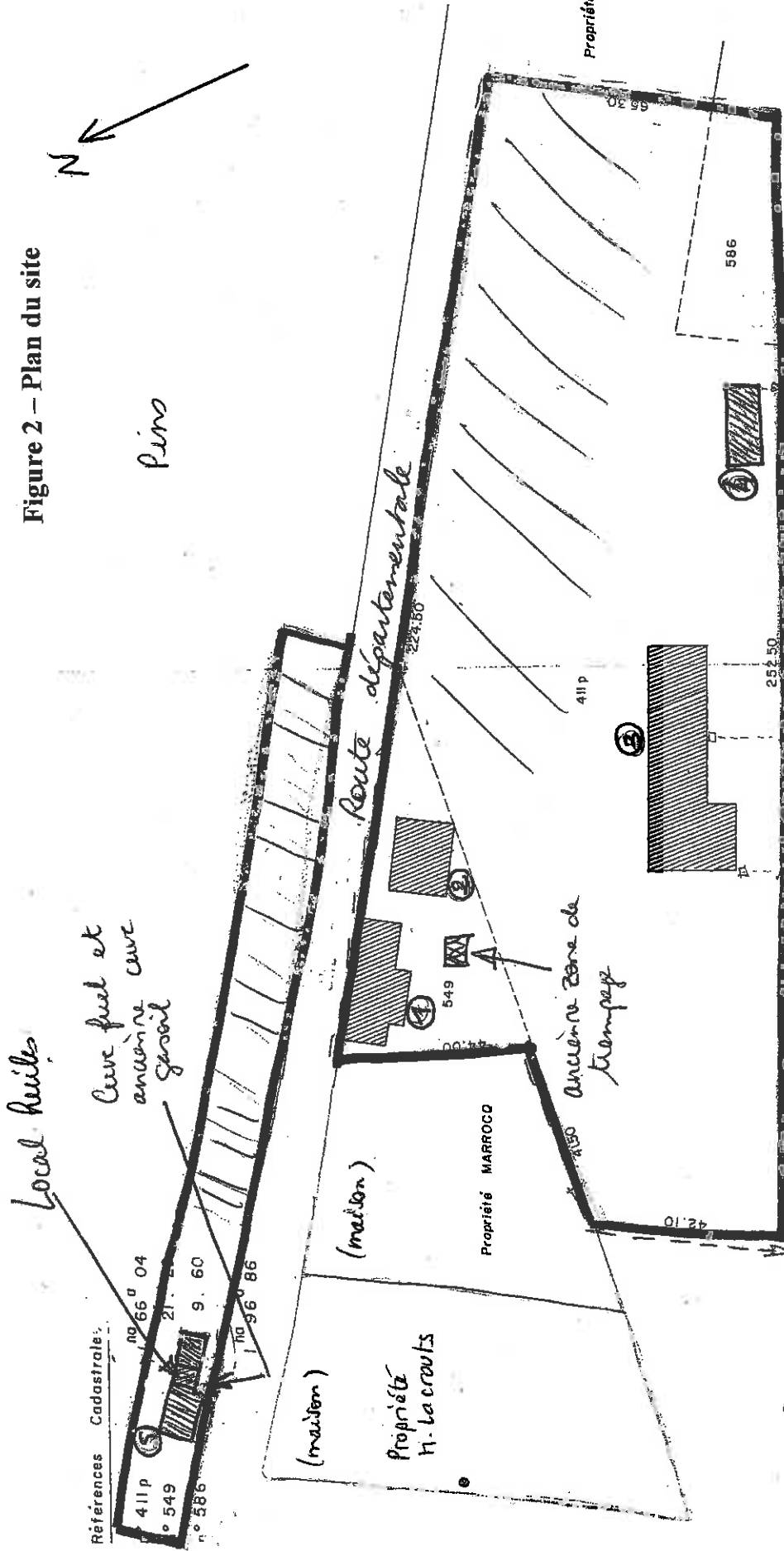


Figure 2 - Plan du site

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS

S. C. P.

André PEYRE

Robert BRANCHARD

GEOMETRES-EXPERTS

B.P. 14 - Rue Charrey

N° D'INSCRIPTION 1494323

Cabinet PEYRE - BRANCHARD

Geometres - Experts

40400 TARTAS

## 5. Analyse source-vecteur-cible

### 5.1. Sources de pollution potentielles

Les principales « zones à risques » pouvant constituer des sources potentielles sont résumées dans le tableau ci-après.

**Tableau 4 – Synthèse des zones à risques**

<b>Zone</b>	<b>Produits ou installations concernés</b>
Distribution de fuel et anciennement gasoil	Fuel et gasoil
Local huiles du hangar n°5	Huiles
Zone ancien trempage à proximité du bâtiment 1	Albapin, Chrysoline
Trempage actuel	Busan 1308, Hydrokoat, Albapin, chrysoline, Xilix L, Xilix anti bleu, hydrasil Doppel.
Stockage des bois traités	Busan 1308, Hydrokoat, Albapin, chrysoline, Xilix L, Xilix anti bleu, hydrasil Doppel.

### 5.2. Vecteurs potentiels de transfert

Les vecteurs de transfert favorisant la dispersion d'une éventuelle pollution sont les suivants :

- dans les zones non imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines,
- dans les zones imperméabilisées (toiture et revêtement béton) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers les fossés longeant le site (fossés qui s'écoulent vers le ruisseau du Goua,

- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction de l'Est, vers le ruisseau du Goua,
- écoulement des eaux superficielles (ruisseau du Goua) en direction du Sud-Est.

### 5.3. Cibles potentielles

- **les employés du site** (pour l'usage actuel) sont potentiellement exposés à des sols pollués et sont donc retenus comme cibles.
- **les eaux souterraines** : on retiendra comme cibles les forage recensés dans les environs du site (Cf. tableau 2). On retiendra en particulier comme cible l'ouvrage suivant : n°0950-4X-0008 (profondeur 23,5 m) situé à 250 m à l'Ouest du site en latéral (usage eau agricole).
- **les eaux superficielles** : le ruisseau du Goua est retenu comme cible à titre de précaution (bien qu'il n'existe pas d'usages connus pour ce ruisseau).

### 5.4. Mesures d'urgence éventuelles

Sans objet.

## **6. Recommandations pour l'étape B**

En l'absence de données disponibles sur la qualité des sols et des eaux souterraines au droit du site, la mise en œuvre de la notation du site par la méthode ESR ne pourra être réalisée qu'après réalisation d'investigations de terrain (étape B).

Les recommandations nécessaires à la préparation de l'étape B sont présentées dans le tome 2 du présent rapport.

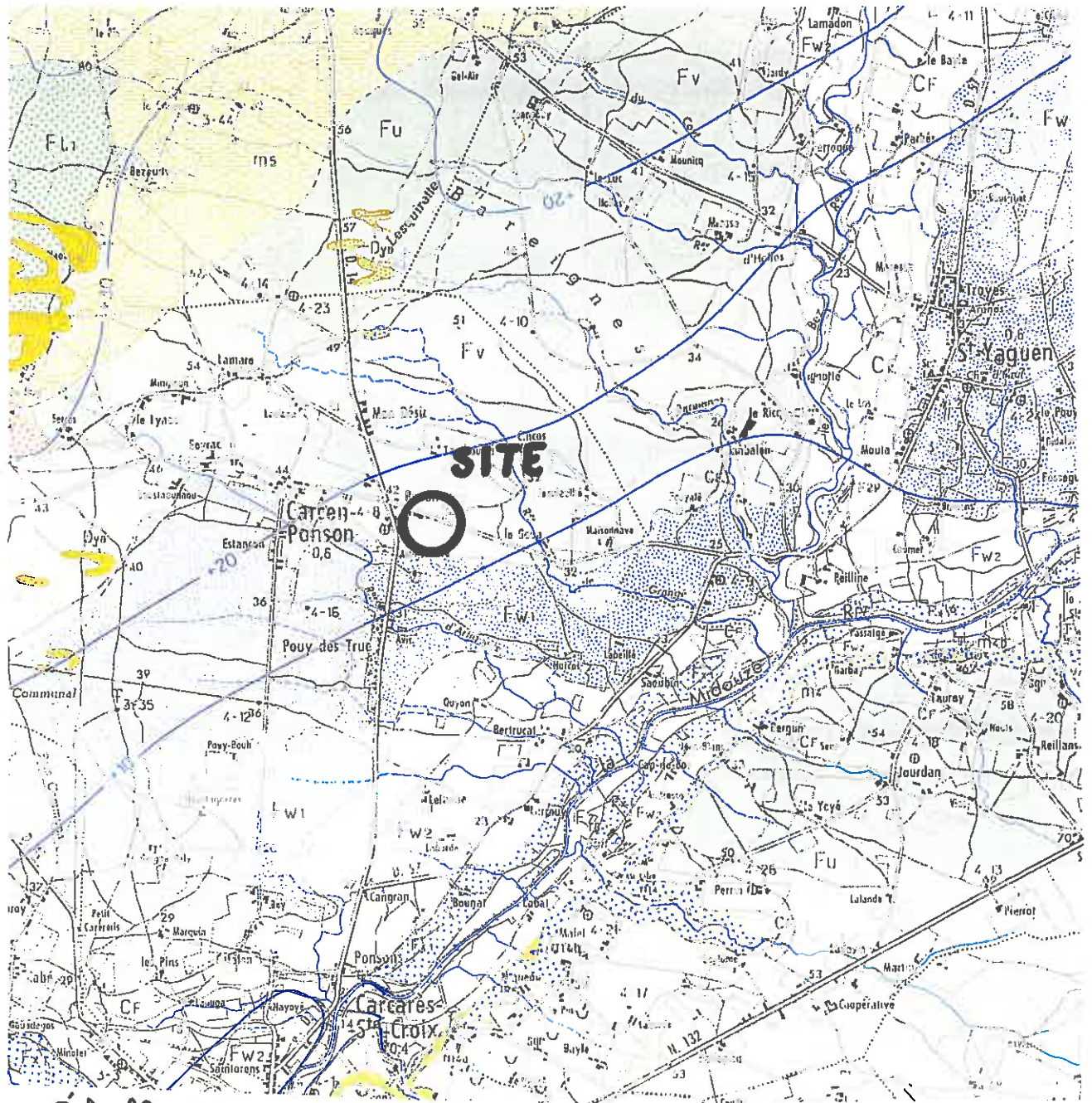
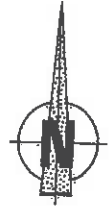
## **ANNEXES**

## **ANNEXE A**

### **Informations sur le contexte environnemental**

(6 pages)

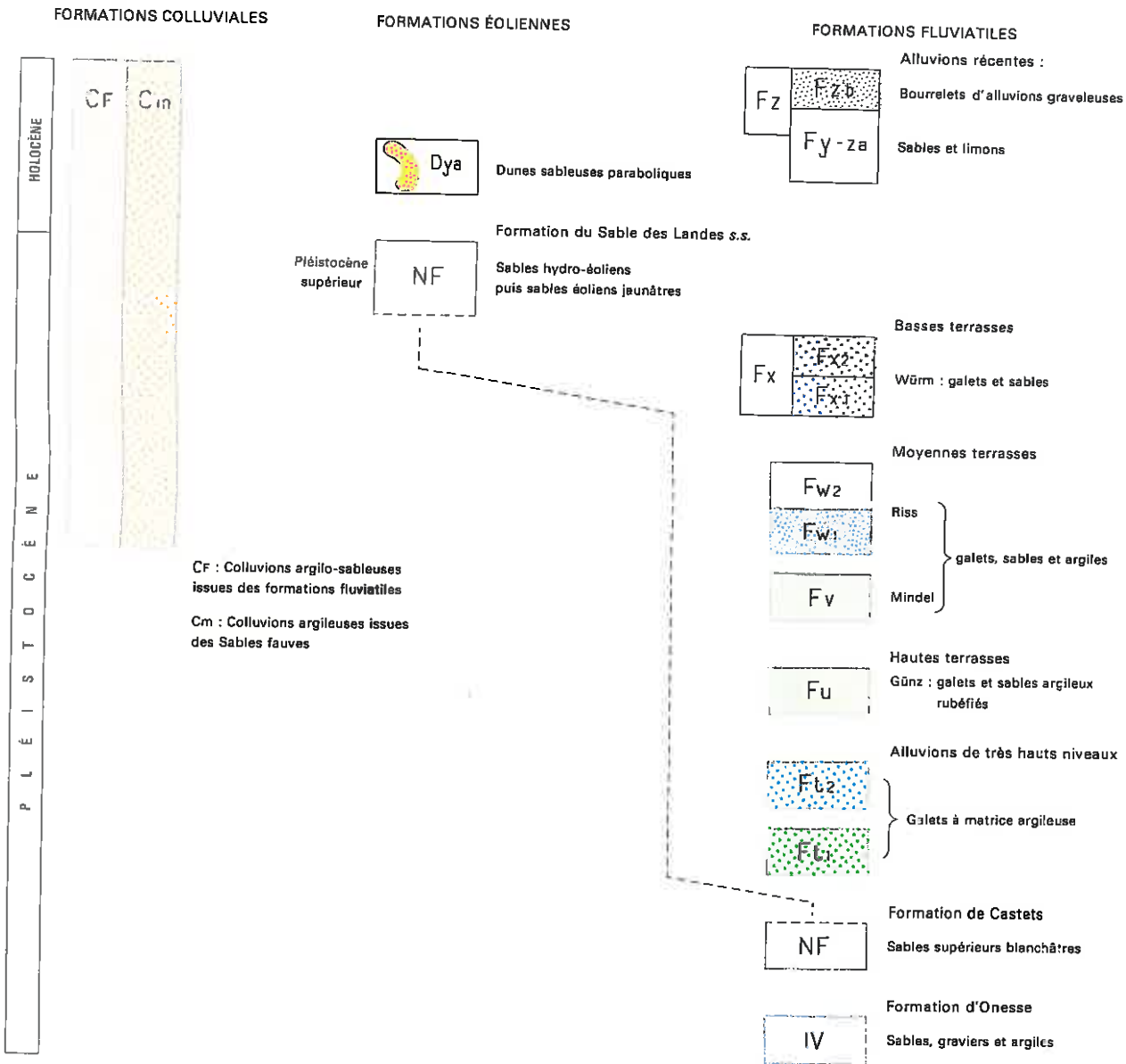
— CARTE GEOLOGIQUE —  
ETS LACROUTS  
A CARCEN PONSON (40)



Echelle : 1/50000

# Carte géologique - Légende

## QUATERNAIRE ET FORMATIONS SUPERFICIELLES



## TERTIAIRE

### FORMATIONS MARINES

#### Miocène

- m<sub>4b</sub> Serravallien Faluns de Tartas
- m<sub>4a</sub> Faluns de Laurède et de Carcarès
- m<sub>3</sub> Burdigalien Faluns de Pontonx
- m<sub>1</sub> Aquitanien Calcaires sableux et conglomérats de Poustagnac

#### Oligocène

- g<sub>3</sub> Chattien Calcaire et marnes des Haillets Faluns d'Estoti
- g<sub>1-2</sub> Stampien Grès de Mugron et calcaires récifaux du Tuc de Saumon
- g<sub>1-3</sub> - Oligocène non différencié au Nord de Thétieu

### FORMATIONS CONTINENTALES

#### Pliocène

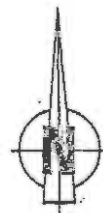
- p Formation d'Arengosse Sables, graviers et argiles

#### Miocène

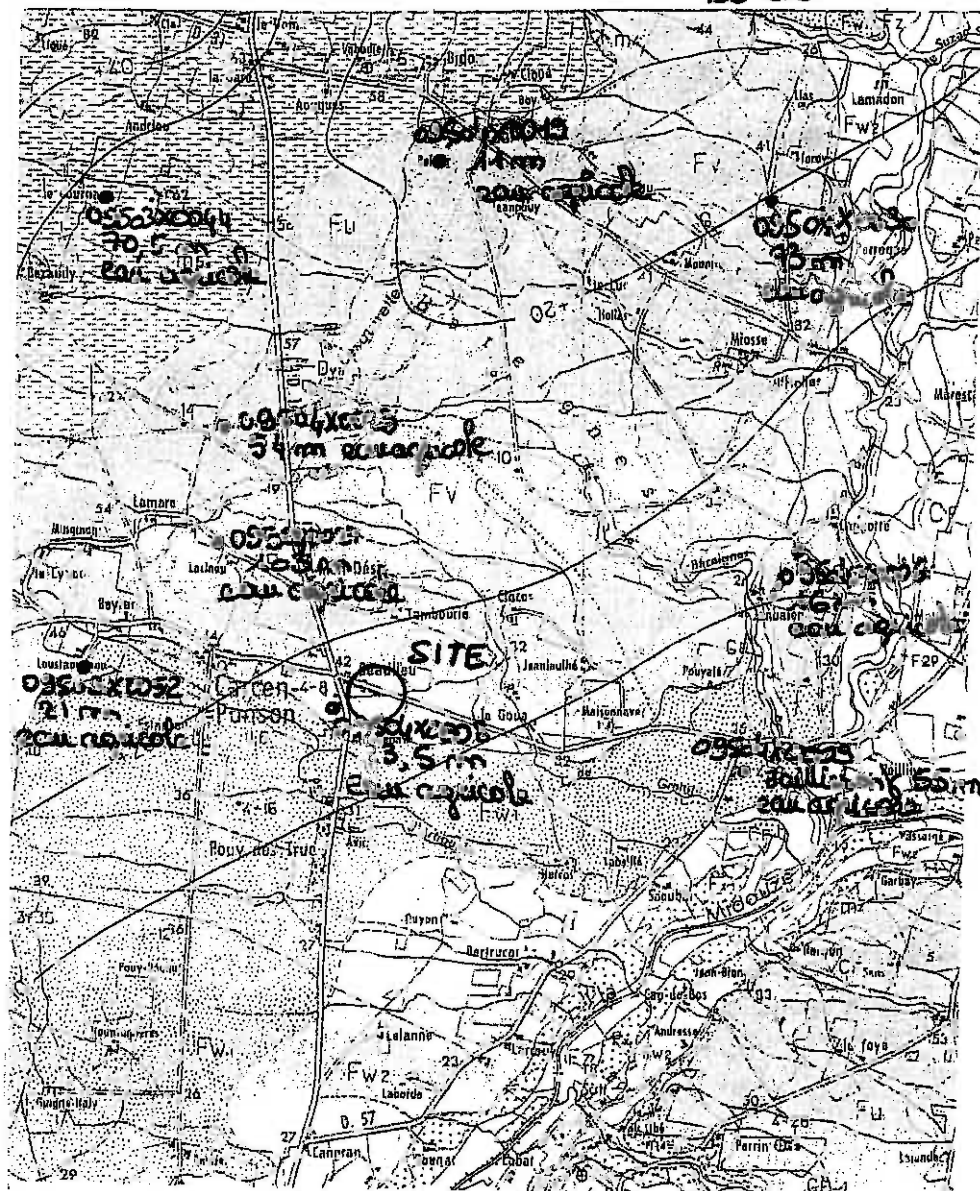
- m<sub>5</sub> Tortonien Formation des Glaises bigarrées Argiles bariolées
- m<sub>2</sub> Serravallien Formation des Sables fauves Sables ± argileux ocre ± blancs

- g<sub>2-m1</sub> Chattien à Aquitanien Molasses Argiles carbonatées versicolores

- CAPTAGES AUX ENVIRONS -  
DU SITE DES ETS LACROUX  
A CARCEN PONSON (40)



Echelle: 1/50 000



● 0903x0014 : Captage recensé en BSS  
 70.5 m : profondeur de l'ouvrage  
 eau agricole : usage des eaux




## Banque du sous-sol (BSS)

### Log Foreur

#### Point 09504X0030/F

#### Métadonnées

**Date de saisie de la métadonnée :** 23/01/2001

**Date de la dernière mise à jour de la métadonnée :** 23/04/2003

#### **Description :**

La BSS contient des informations brutes à caractères administratif et géologique : propriétaire, localisation, objet, logs géologiques, documents scannés, équipement technique des forages.

Le code minier (Titre VIII du Code Minier français, Articles 131 à 136) rend obligatoire la déclaration des ouvrages d'une profondeur supérieure à 10 m. Le BRGM est chargé, par ses ministères de tutelle, de gérer ces données et de les mettre à disposition d'un large public.

Description de la stratigraphie (par mots clés) et de la lithologie en fonction de la profondeur pour les ouvrages de France métropolitaine.

#### **Précision / Résolution Géographique :**

**Copyright :** BRGM

#### **Restriction d'usage :**

**Services associés :** Fourniture possible par le Guichet Unique (Email, disquette, CD-ROM) avec coût de mise à disposition.

#### **Dates de référence de la donnée :**

Création :

Publication :

Révision :

**Fréquence de mise à jour de la donnée :** Inconnue

**Catégories :** Risques et aléas géologiques, Ressources minérales, Connaissance géologique

**Commentaires :** Pour importer ces données numériques selon un format texte, sélectionnez les et utilisez les fonctions "Copiez/Coller de Windows

Les informations mises à la disposition du public dans les documents de la Banque du Sous-Sol (BSS), sont communiquées par des tiers dans le cadre des dispositions prévues par le Code minier (art. 131 à 136). Malgré le soin que le BRGM apporte à la collecte de ces informations, elles ne peuvent donc être considérées comme nécessairement exhaustives ou exactes et le BRGM ne peut être tenu pour responsable des conséquences de ces lacunes ou inexactitudes pour l'utilisateur de la BSS.

Veillez noter en particulier que :

- Toute information de la BSS se rapporte à un point donné et ne peut être systématiquement extrapolable dans son voisinage,

- Toute information exacte à une date donnée peut évoluer dans le temps de manière imprévisible.

**Contact thématique :** PAJON Dominique - [d.pajon@brgm.fr](mailto:d.pajon@brgm.fr)

#### **Autres contacts :**

- **BRGM : Centre National de Consultation**

Directeur : P. LAVILLE

Maison de la Géologie - 77 rue Claude Bernard - 75005 PARIS

Tél.: (33) (0)8 20 90 27 46 - Fax : (33) (0)1 43 36 76 55

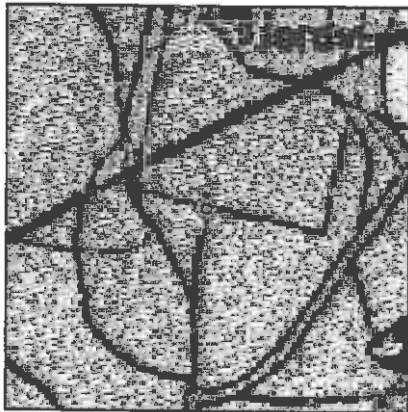
• **BRGM : Service Géologique Regional d'AQUITAINE**

Directeur : J.DUBREUILH

Parc Technologique Europarc -- 24, avenue Léonard de Vinci -- 33600 PESSAC

Tél.: (33) (0)5 57 26 52 70 - Fax : (33) (0)5 57 26 52 71

### Informations détaillées



**Localisation:**

**Département :** LANDES (40)  
**Commune :** SAINT-YAGUEN (285)  
**Région naturelle :** PAYS-DU-PIN  
**Adresse ou Lieu-dit :** JORDY

**Coordonnées** (Lambert 2 étendu)  
**X =** 351017 m  
**Y =** 1883494 m  
**Altitude :** 37.5 m

---

**Nature :** FORAGE

**Profondeur atteinte (m) :** 73

**Etat :** EXPLOITE,TUBE-METAL.

**Date de fin de travaux :** 30/11/1988

**Diamètre ouvrage (mm) :** 160

**Utilisation :** EAU-AGRICOLE.

---

**Nombre documents numérisés :** Aucun

**Log géologique numérisé :**

8 niveaux de 0 à 73 m

[Voir Log géologique](#)

---

**Documents Papiers :**

declaration-code-minier,plan-situation,coupe-geologique,coupe-technique,productivite

**Références :**

ds.nø 16271

[fermer la fenêtre](#)

[Imprimer](#)

## Numéro National :09504X0030/F

De	à		
0 m	6.5 m	ALLUVIONS ANCIENNES: SABLES ET GRAVIERS	QUATERNAIRE
6.5 m	17 m	SABLE FAUVE AGILEUX	MIOCENE
17 m	17.6 m	CALCAIRE COQUILLIER MARRON	MIOCENE
17.6 m	32.6 m	SABLE BLEU FIN, MARNE BLEUE ET GRES DUR	BURDIGALIEN
32.6 m	37.1 m	SABLE BLEU FIN GRAS ET LIGNITE	BURDIGALIEN
37.1 m	50 m	CALCAIRE GRIS GRESEUX, SABLE BLEU ET MARNE	AQUITANIEN
50 m	52 m	SABLE COQUILLIER ET LIGNITE	AQUITANIEN
52 m	73 m	COQUILLAGES ET CALCAIRE TENDRE	AQUITANIEN

## **ANNEXE B**

### **Informations sur le site et son historique**

(3 pages)

# PLAN DE MASSE

de la propriété : M. LACROUX Michel

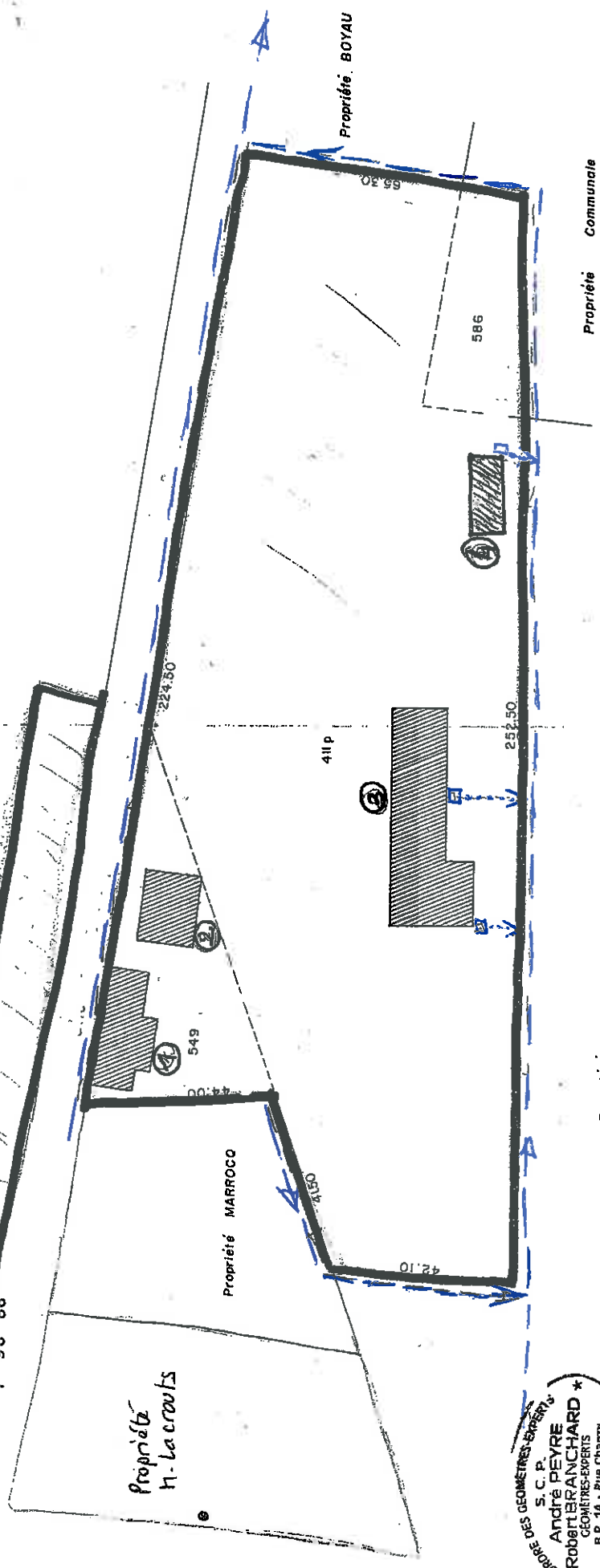
Section : C - " Sarrebruc "

Schema de principe de la  
collecte des eaux pluviales  
- emplacement des fossés de collecte -

Références Cadastre :

411 P  
549  
n° 586  
no 66<sup>0</sup> 04  
21  
9. 60  
no 96<sup>0</sup> 86

--- fossés de collecte  
□ regard  
... réseau de collecte



ORFÈVRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS  
S. C. P.  
André PEYRE  
Robert BRANCHARD  
GÉOMÈTRES-EXPERTS  
B.P. 14 - Rue Charzy  
40400 TARTAS  
N° D'INSCRIPTION 149A-35252

Cabinet PEYRE - BRANCHARD  
Géomètres - Experts  
40400 TARTAS

15 Mai 1981

78112 65

25 m



PRÉSERVATION ET  
DÉCORATION INDUSTRIELLE DU BOIS

certification ISO 9002 AFAQ 1992/431

## XILIX ANTI BLEU

### TRAITEMENT TEMPORAIRE ANTI BLEU - ANTI MOISSISURE

**XILIX ANTI BLEU** est un produit à efficacité fongicide spécifique des champignons responsables du bleuissement des bois résineux et feuillus fraîchement sciés.

**XILIX ANTI BLEU** permet d'assurer la protection temporaire des sciages frais avec une durée d'efficacité de 6 mois. (Bois sur liteaux). Il se présente sous forme de concentré liquide diluable dans l'eau.

#### CARACTERISTIQUES DU CONCENTRE

*Nature du concentré* : liquide jaune clair

*Masse volumique* : 0.96 kg/dm<sup>3</sup>

*Point éclair* : > 61°C

*Solubilité* : dans l'eau sans limitation

*Matières actives* : I.P.B.C. 1,8 %

- Chlorure de Didecyl

Diméthyl ammonium 37,1 %

- Chlorure de benzalkonium 6,5 %.

#### CONCENTRATION MINIMALE D'EMPLOI

Le produit de traitement s'obtient en réalisant une solution aqueuse par dilution du concentré dans l'eau. La dilution est instantanée et l'homogénéisation se fait par simple agitation.

**Bois résineux et feuillus** : la concentration minimale d'emploi du Xilix Antibleu doit être de 3 %.

Compte tenu des fluctuations saisonnières, dues aux conditions climatiques et charges des bois sciés, la concentration initiale et celle des rajouts périodiques devra être établie au cas par cas par nos services techniques.

#### MODALITES D'UTILISATION

Une solution à 3 % par exemple s'obtient en ajoutant 3 litres de concentré dans 97 litres d'eau. Les bois doivent être traités dès la tombée de scié, par trempage court. La consommation moyenne minimale est de 15 litres de solution de traitement au m<sup>3</sup> (en moyenne 200 g de solution/m<sup>2</sup>) et varie en fonction des sections de bois.

Les bois à traiter doivent être sains, provenant de grumes fraîchement abattues et rapidement débardées (2 jours maxi).

Une grume peut être contaminée par les agents de bleuissement sans manifester encore la coloration caractéristique. A

partir d'un sciage sain en apparence au moment du traitement, on assiste dans ce cas à un développement de bleu à l'intérieur de la pièce qui épargnera la couche périphérique traitée. Ce phénomène est caractéristique d'une contamination antérieure au traitement et ne met pas en cause l'efficacité intrinsèque du produit.

#### CONTROLE DE LA SOLUTION

L'efficacité du traitement n'est, dans les conditions normales d'emploi, optimale qu'à la concentration réelle préconisée. Le contrôle de concentration doit être effectué au minimum une fois par semaine, dans la phase de lancement du bac (environ 2 mois) et toutes les 2 semaines par la suite. Des flacons et enveloppes à bulles vous sont fournis pour envoi de l'échantillon par la poste. Le résultat d'analyse vous est envoyé par fax.

#### PREPARATION DES BOIS

Lorsque le traitement est effectué en piles, celles-ci doivent être constituées selon l'usage, les différents lits étant séparés par des tasseaux pour permettre un bon mouillage de toute la périphérie des pièces, et assurer après traitement les conditions d'une bonne ventilation.

Le traitement et/ou le stockage en piles mortes, bois sur bois est formellement déconseillé, conformément aux règles de l'Art du traitement des bois.

L'absence de ventilation peut conduire à des développements de moisissures ou à des pertes d'efficacité.

**Rappel** : les bois gelés sont réfractaires à tout traitement quelque soit le type de produit.

.../...

**PRODUIT DE TRAITEMENT PREVENTIF. USAGE PROFESSIONNEL.**

**SOCIETE : KOATCHIMIE**  
**Produit : HYDROKOAT 6**  
**N° d'identification : 08-5101-06**

**Famille : Hydrodispersable**

**Nature : concentré**

**COMPOSITION PRODUIT LIVRE**

**HYDROKOAT 6 :**  
 Chlorure de diméthyl coco benzyl ammonium : 17,5 % m/m  
 Chlorure de diméthyl didecyl ammonium : 5 % m/m  
 Cyperméthrine : 1,11 % m/m

**Caractéristiques**

Point d'éclair : /  
 Densité : /

**Application**

**Humidité du bois au moment du traitement :**  
 : 50 %

**Procédés :**

Classes	Procédés Industriels
1	Trempage court/Aspersion sous tunnel/Autoclave double vide
2	Trempage court/Aspersion sous tunnel/Autoclave double vide
3	Trempage court (risques réduits niveau A)/Autoclave double vide
4	/
5	/

**Evaluation toxicité/écotoxicité**

**Emploi industriel**

Bois d'intérieur :  X  
 Bois d'extérieur :  X  
 Milieu marin :  O

**Commentaire :**  
**CORROSIF**

Ne pas rejeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

**Légende : X = oui O = non**

**CTBA, organisme certificateur**



CENTRE TECHNIQUE  
 DU BOIS  
 ET DE L'AMEUBLEMENT

10, Avenue de Saint Mandé 75012 Paris  
 Tél. 01 40 19 49 19 Fax. 01 43 40 85 65

**N° de Certificat : 2241/2002**

**Date : 2 janvier 2002**

**Valable pour l'année 2002**



**Etablissements Michel LACROUTS**  
**40440 Carcen Ponson**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques du site  
des Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)**

**- Préparation de l'étape B -**

**Janvier 2004**  
**A 32320-11 – Version B**

## Sommaire

<b>1. Programme d'investigations .....</b>	<b>2</b>
1.1. Programme.....	2
1.2. Recommandations générales .....	2
<b>2. Fiche de synthèse – programme Etape B.....</b>	<b>3</b>

### Figures

Figure 1 – Programme étape B proposé.....	6
---	---

### Tableaux

Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants.....	3
Tableau 2 – Programme d'analyses.....	4

# 1. Programme d'investigations

## 1.1. Programme

Compte tenu des informations collectées dans le cadre de l'étape A, le programme de l'étape B recommandé est synthétisé dans :

- la fiche de synthèse du programme (modèle établi par la CCI des Landes),
- la figure jointe ci-après.

## 1.2. Recommandations générales

D'une façon générale, les normes de référence suivantes devront être suivies pour :

- la mise en place des piézomètres,
  - la réalisation des prélèvements d'échantillons de sols et d'eaux.
- 
- Norme NF X31-100 : qualité des sols ; Echantillonnage ; méthode de prélèvement d'échantillons de sol.
  - Norme FD X 31-615 : qualité du sol : méthodes de détection et de caractérisation des pollutions ; prélèvements et échantillonnage des eaux souterraines dans un forage.
  - Norme NF EN ISO 5667-3 : qualité de l'eau ; échantillonnage ; guide général pour la conservation et la manipulation des échantillons.
  - Norme NF X 31-614 : qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué.

Les analyses devront être confiées, dans la mesure du possible, à des laboratoires accrédités par le COFRAC pour les programmes d'analyses concernés.

## 2. Fiche de synthèse – programme Etape B

Entreprise : Etablissements Michel LACROUTS Localisation : Carcen Ponson

• **Argumentaire expliquant le choix des solutions proposées :**

Aucune donnée (résultats d'analyses sols ou eau) et aucun ouvrage n'est disponible concernant le site

• **Y a-t-il des moyens de prélèvements existants ?**

Oui  Non. Pas sur le site. Il existe cependant un puits sur la propriété de M. LACROUTS qui pourrait constituer un puits "amont".

**Tableau 1 – Moyens de prélèvements existants**

Type	Caractéristiques :		Description (matériaux de construction ...)
	Profondeur	Diamètre	
Puits M. LACROUTS	non connue (7 à 10 m)	environ 210 mm	Tube PVC. Position crépine inconnue. Non équipé. Un tuyau obstrue le tube PVC, mais un prélèvement semble possible (avec pompe petit diamètre)

Peut-il être utilisé :

- pour la réalisation de prélèvements ?

Oui  Non

- pour le réseau de surveillance des eaux souterraines

Oui  Non

Tableau 2 – Programme d'analyses

N° du sondage ou ouvrage	Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
S1	Distribution fuel et anciennement gasoil	Sol	Sol naturel	1 sondage tarière ou TP à 1,50 m	1 à 2	1 x HCT
S2	Local huiles du hangar 5	Sol	Dalle béton	1 carottage dalle puis tarière sur ≈ 1 m	1	1 x HCT
S3	Zone ancien trempage – proximité bâtiment 1	Sol	Sol naturel	1 sondage tarière ou TP à 1,50 m à 2 m	1 ou 2	1 x Chlorophénols dont PCP
Trempage actuel : pas de sondage car dalle béton et fond des fosses inaccessibles -> faire 1 piézomètre à proximité						
S4 à S6	Stockage bois traités (actuel et ancien)	Sol	Sol naturel	2 à 3 sondages tarière ou TP à 1,50 m	2 par sondages	2 ou 3 x Hexafluorosilicates IPBC Chlorophénols dont PCP TCMTB Carbendazine Cyperméthrine HCT Bore
Puits M. LACROUTS	Amont	Eaux souterraines			1	HCT, chlorophénols dont PCP

N° du sondage ou ouvrage	Zone concernée	Milieu à échantillonner	Nature des sols	Nb de sondages et mode de prélèvement (type et caractéristiques)	Nombre d'échantillons	Type et nombre d'analyses recommandées
PZ1	Aval traitement	Eaux souterraines			1	Hexafluorosilicates IPBC Chlorophénols dont PCP TCMTB HCT Bore Carbendazine Cyperméthrine
PZ2	Aval site	Eaux souterraines			1	Hexafluorosilicates IPBC Chlorophénols dont PCP TCMTB HCT Bore Carbendazine Cyperméthrine
PZ3 (Option si puits M. LACROUTS inaccessible)	Amont	Eaux souterraines			1	HCT, chlorophénols dont PCP

(voir repérage sur plan)

Dans le cas de prélèvements de sol, des échantillons moyens devront être constitués. En fonction des observations de terrain, les prélèvements pourront être réalisés de la façon suivante :

➤ constitution d'un échantillon moyen sur la hauteur de sondage,

ou,

➤ constitution de plusieurs échantillons moyens par tranche de 0.50 m à 1 m ; puis sélection des échantillons à envoyer au laboratoire en fonction des indices de pollution.

Remarque : des modes de sondages autres que celui proposé dans le tableau peuvent éventuellement être utilisables.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

# PLAN DE MASSE

de la propriété : M. LACROUTS Michel  
Section : C - "Sarrebtruc"

ANTEA

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

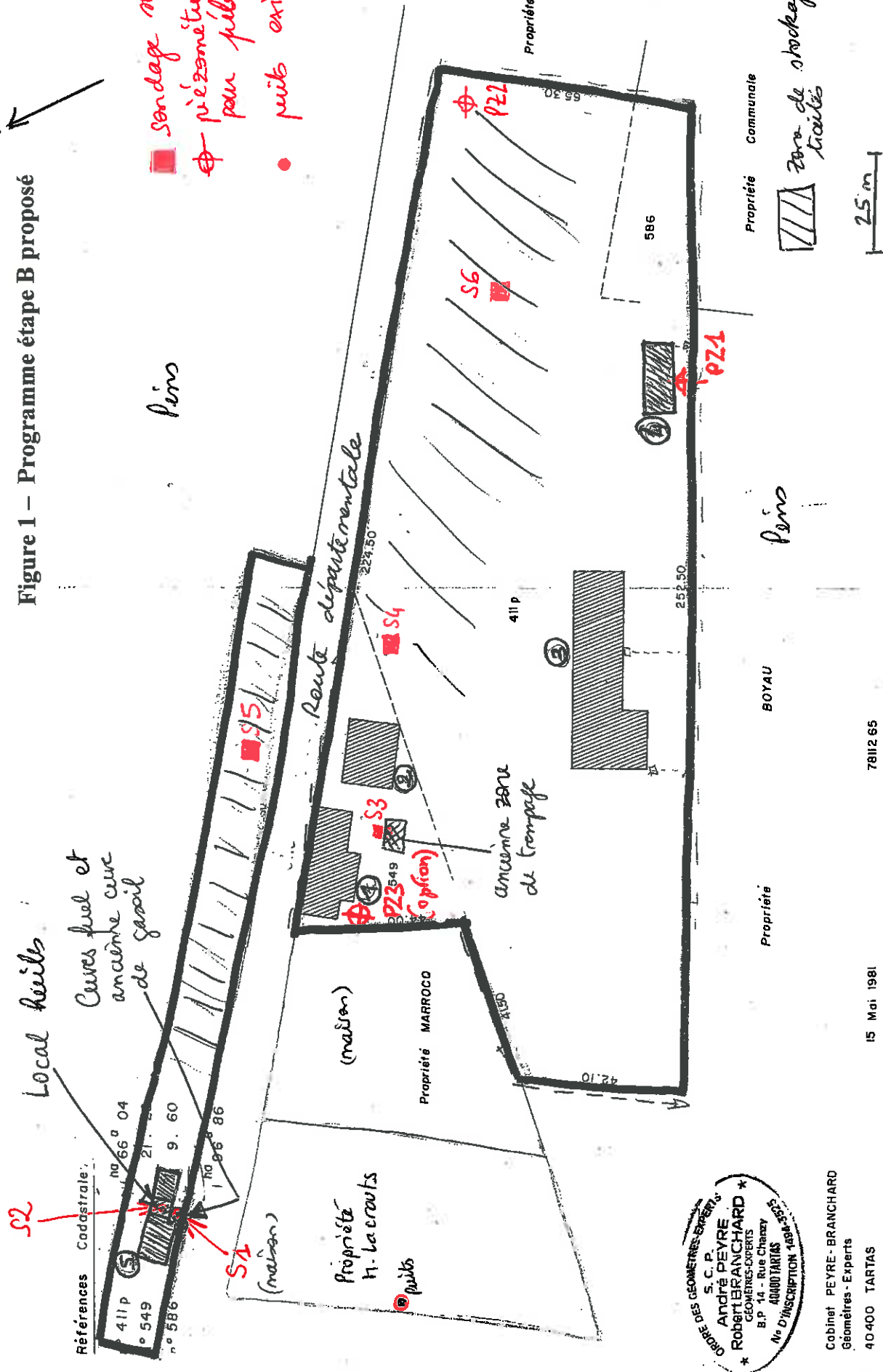
Evaluation Simplifiée des Risques du site des Ets LACROUTS à Carcen Ponson (40)

Rapport de préparation de l'étape B - Version A

A 32320-11

■ sondage sol  
⊕ piézométrie à installer pour prélèvement d'eau  
● puits existant

### Figure 1 - Programme étape B proposé



ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS  
 S. C. P.  
 André PEYRE  
 Robert BRANCHARD  
 GEOMETRES-EXPERTS  
 B.P. 14 - Rue Chanzy  
 40000 TARTAS  
 N° d'inscription 408-1981-5256-1981

Cabinet PEYRE-BRANCHARD  
 Géomètres-Experts  
 40 400 TARTAS  
 15 Mai 1981  
 78112.65



**Etablissements Michel LACROUTS  
40440 Carcen Ponson**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques  
des Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)**

**- Réseau de surveillance des eaux souterraines -**

**Janvier 2004  
A 32320-11 – Version B**

## Sommaire

<b>1. Contexte environnemental du site.....</b>	<b>2</b>
1.1. Contexte hydrogéologique.....	2
1.2. Contexte géologique.....	3
1.3. Contexte hydrologique .....	3
<b>2. Définition d'un réseau de surveillance.....</b>	<b>4</b>

### Tableaux

Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance .....	4
---	---

### Figure

Figure 1 – Localisation des ouvrages de surveillance.....	5
---	---



## 1.2. Contexte géologique

L'analyse de la carte géologique de Tartas montre que le site est localisé sur des terrains notés Fv. Il s'agit des moyennes terrasses du Mindel constituées de galets, sables et argiles.

L'épaisseur des alluvions varie de 10 à 20 m ; elles sont constituées à la base par une assise de galets et graviers de quartz et quartzites, surmonté par 10 à 15 m de sables et graviers moyens gris à beige, à passées plus argileuses.

L'analyse des coupes géologiques de forages réalisés dans les environs du site (voir **annexe A** de l'étape A) montre les terrains suivants :

Coupe géologique du forage 950-4X-0030F situé à 4 km au Nord-Est du site :

- De 0 à 6,5 m : Alluvions anciennes : sables et graviers	}	Quaternaire
- De 6,5 à 17 m : Sable fauve argileux	}	Serravalien
- De 17 à 17,6 m : Calcaire coquillier marron	}	
- De 17,6 à 32,6 m : Sable bleu fin, marne bleue et grès dur	}	Burdigalien
- De 32,6 à 37,1 m : Sable bleu fin gras et lignite	}	
- De 37,1 à 50 m : Calcaire gris gréseux, sable bleu et marne	}	Aquitaniens
- De 50 à 52 m : Sable coquillier et lignite	}	
- De 52 à 73 m : Coquillages et calcaires tendres	}	

Cette coupe est jointe en annexe A.

## 1.3. Contexte hydrologique

Les cours d'eau, plans d'eau au voisinage du site sont les suivants :

- Ruisseau du Goua à environ 1 km à l'Est du site et qui coule vers le Sud. Usage possible : compte tenu de son très faible débit, il n'est pas ou très peu utilisé pour la pêche.
- Ruisseau d'Artiguelis à environ 1 km au Sud du site et qui coule vers le S-E. Usage possible : inconnu.

Ces deux ruisseaux s'écoulent vers la Midouze.

Le site n'a jamais été inondé depuis la mise en place des fossés périphériques.

## 2. Définition d'un réseau de surveillance

Le tableau suivant synthétise les caractéristiques des piézomètres à implanter afin de répondre aux obligations de l'article 65 de l'arrêté du 2 février 1998 modifié par l'arrêté du 3 août 2001.

Ces piézomètres sont destinés à la surveillance de la qualité des eaux de la nappe superficielle.

**Tableau 1 – Caractéristiques des ouvrages du réseau de surveillance**

Ouvrages	PZ3 (ou puits M. LACROUTS si utilisable)	PZ1	PZ2
Position par rapport à l'écoulement	amont	aval	aval
Localisation sur le site	côté Ouest du site	aval traitement	aval stockage
Profondeur	10 - 12 m	10 - 12 m	10 - 12 m
Position des crépines	- 2 au fond	- 2 au fond	- 2 au fond
Diamètre	80/90 mm	80/90 mm	80/90 mm
Méthode de sondage recommandée	Battage ou tarière	Battage ou tarière	Battage ou tarière

Le réseau de surveillance devra être établi conformément à la norme NF X 31-614 : « qualité du sol – méthode de détection et de caractérisation des pollutions ; réalisation d'un forage de contrôle de la qualité de l'eau souterraine au droit d'un site potentiellement pollué ».

La méthode de sondage à employer précisée est celle recommandée. Elle peut cependant ne pas être la seule utilisable.

Un nivellement des piézomètres, au minimum en relatif ou de préférence en absolu (rattachement au NGF) est nécessaire pour confirmer le sens des écoulements au droit du site.

# PLAN DE MASSE

de la propriété : M. LACROUTS Michel

Section : C - " Sarrebruc "

ANTEA

Opération collective pilotée par la CCI des Landes

A 32320-11

Evaluation Simplifiée des Risques des Ets LACROUTS à Carcen Ponson (40)

Réseau de surveillance des eaux souterraines - Version A

Références Cadastre :

411 P n° 66 04

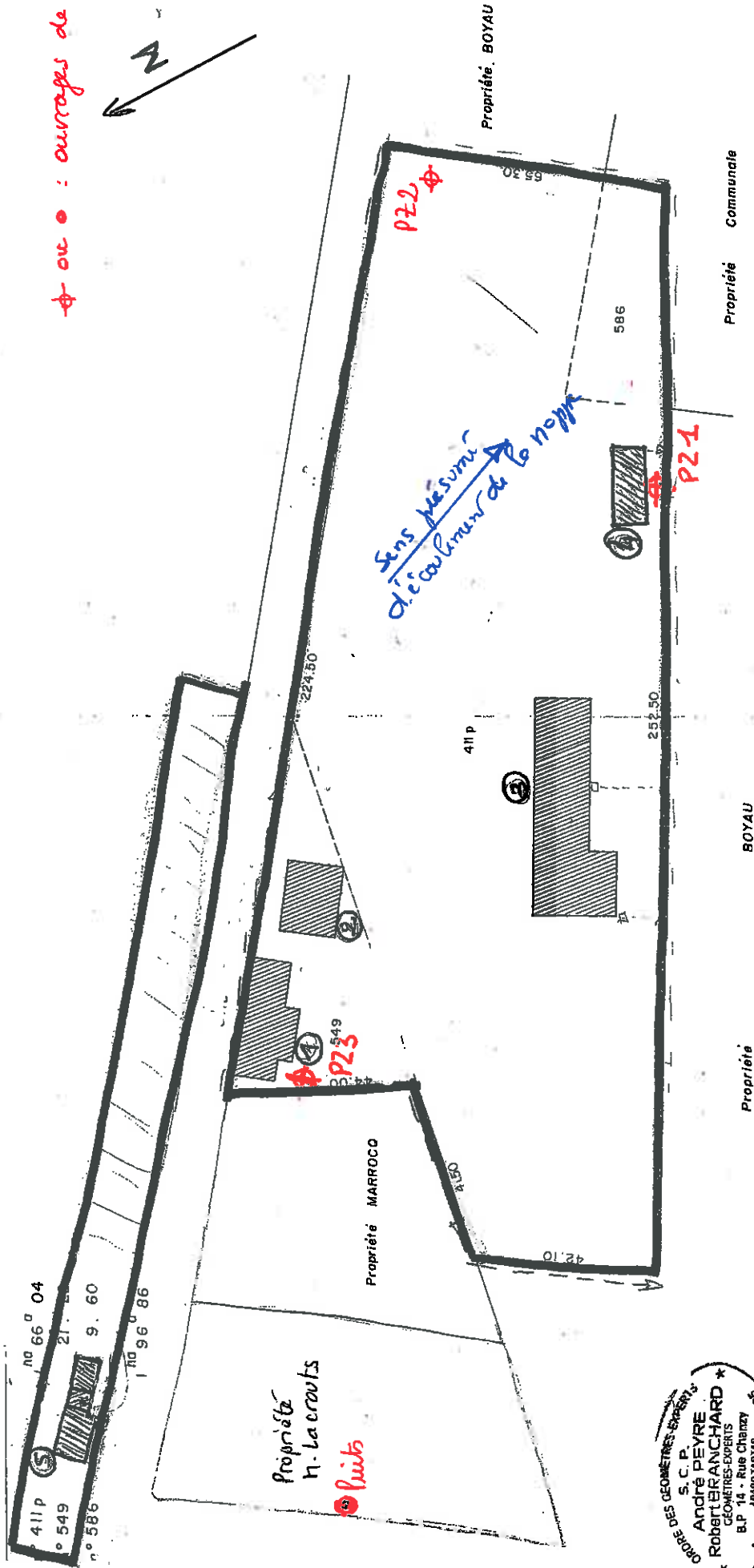
549 21. 5

586 n° 9. 60

1 n° 96 86

### Figure 1 - Localisation des ouvrages de surveillance

*⊕ ou ○ : ouvrages de surveillance*



ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS  
 S. C. P.  
 André PEYRE  
 Robert BRANCHARD  
 GEOMETRES-EXPERTS  
 B.P. 14 - Rue Chanzy  
 40000 TARTAS  
 N° D'INSCRIPTION 4484/2005

Cabinet PEYRE-BRANCHARD  
 Géomètres-Experts  
 40 400 TARTAS



**Etablissements Michel LACROUTS**  
**40440 Carcen Ponson**

**Opération collective pilotée par la CCI des Landes**

**Evaluation Simplifiée des Risques (Etape A)**  
**des Etablissements LACROUTS à Carcen Ponson (40)**

**- Note de synthèse -**

**Janvier 2004**  
**A 32320-11 – Version B**

# 1. Synthèse

## 1.1. Introduction

Dans le cadre d'une opération pilotée par la C.C.I. des Landes, la société ANTEA a été chargée de réaliser l'Etape A de l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) de 40 scieries, conformément au guide édité par le Ministère de l'Environnement et le BRGM : « Gestion des sites (potentiellement) pollués » dans sa version 2 de mars 2000.

La présente synthèse résume les principales informations collectées sur le site des Ets Michel LACROUTS à Carcen Ponson (40) dans le cadre de l'étape A

## 1.2. Sources d'information

Les informations collectées proviennent de :

- pour le contexte environnemental : données du BRGM (banque de données du sous sol) ; carte IGN et carte géologique ; visite du voisinage du site ;
- pour l'historique du site : visite détaillée du site et entretien avec M. Michel LACROUTS, le 1<sup>er</sup> octobre 2003.

## 1.3. Caractéristiques du site

Le site étudié est localisé sur la commune de Carcen Ponson (40) et occupe une surface d'environ 2 ha. Les activités voisines constatées sont les suivantes : pins, quelques habitations.

Il s'agit d'une installation classée (ICPE) soumise à autorisation (arrêté d'autorisation d'exploiter en date de 1991 environ).

#### 1.4. Historique du site

La scierie est exploitée par les Ets Michel LACROUTS depuis 1960 environ. Auparavant, la société s'appelait "Ets Julien LACROUTS", créée en 1945 par le père de M. Michel LACROUTS, sur une parcelle de forêt.

Les produits utilisés ou ayant été utilisés sur le site sont les suivants :

Produits	Usage
Albapin & Chrysoline (PCP)	Traitement anti bleu
Sinesto B, Xilix L, Xilix anti bleu et Busan 1308	Traitement anti bleu
Hydrasil doppel et hydrokoat	traitement fongicide, insecticide
Fuel, gasoil	élévateurs, véhicules
Huiles	machines

#### 1.5. Identifications des dangers et évaluation des risques

D'après l'historique du site, les **principales zones à « risques »** de pollution des sols et eaux souterraines identifiées sur le site sont les suivantes :

Zone	Produits ou installations concernés
Distribution de fuel et anciennement gasoil	Fuel et gasoil
Local huiles du hangar n°5	Huiles
Zone ancien trempage à proximité du bâtiment 1	Albapin, Chrysoline
Trempage actuel	Busan 1308, Hydrokoat, Albapin, chrysoline, Xilix L, Xilix anti bleu, hydrasil Doppel.
Stockage des bois traités	Busan 1308, Hydrokoat, Albapin, chrysoline, Xilix L, Xilix anti bleu, hydrasil Doppel.

**Les facteurs** favorisant le transfert d'une pollution potentielle sont les suivants :

- dans les zones non imperméabilisées : infiltration des eaux météoriques en direction du sous-sol et des eaux souterraines,
- dans les zones imperméabilisées (toiture et revêtement béton) : ruissellement des eaux météoriques, puis infiltration vers des zones non imperméabilisées ou sortie vers les fossés longeant le site (fossés qui s'écoulent vers le ruisseau du Goua,
- migration des eaux souterraines qui s'écoulent à priori en direction de l'Est, vers le ruisseau du Goua,
- écoulement des eaux superficielles (ruisseau du Goua) en direction du Sud-Est.

**Les cibles** qui peuvent être atteintes par une pollution potentielle issue du site sont les suivantes :

- **les employés du site** (pour l'usage actuel) sont potentiellement exposés à des sols pollués et sont donc retenus comme cibles.
- **les eaux souterraines** : on retiendra comme cibles les forage recensés dans les environs du site (Cf. tableau 2). On retiendra en particulier comme cible l'ouvrage suivant : n°0950-4X-0008 (profondeur 23,5 m) situé à 250 m à l'Ouest du site en latéral (usage eau agricole).
- **les eaux superficielles** : le ruisseau du Goua est retenu comme cible à titre de précaution (bien qu'il n'existe pas d'usages connus pour ce ruisseau).

## 1.6. Mesures d'urgence ou de prévention

Sans objet

## 1.7. Conclusions

La mise en œuvre de la notation du site par la méthode de l'ESR devra être réalisée à l'issue de l'étape B. Les investigations devront porter sur les zones à risques identifiées lors de l'historique et rappelées ci-avant.



## Fiche signalétique

### Rapport

---

Titre : *Opération collective pilotée par la CCI des Landes – Dossier étape A du site des Etablissements LACROUTS à Carcen-Ponson (40).*

Numéro et indice de version : *A32320-11/B*

Date d'envoi : *Janvier 2004*

Diffusion (nombre et destinataires) : *8 ex. Client*  
*1 ex. Service de documentation* *1 ex. BOR*  
*1 ex. Auteur*

### Client

---

Coordonnées complètes : *CCI des Landes*  
*293 avenue du Maréchal FOCH*  
*BP 137 – 40003 Mont de Marsan Cedex*  
*Téléphone : 05.58.05.44.63*  
*Télécopie : 05.58.06.18.33*

Nom et fonction des interlocuteurs :  
*Monsieur MILBLED, directeur du département Industrie, Services et Environnement*  
*Monsieur ROBIN, chargé de mission Industrie et Environnement*

### ANTEA

---

Unité réalisatrice : *Agence AQUITAINE-CHARENTES MIDI-PYRENEES - ARBOR*

Nom des intervenants et fonction remplie dans le projet :

*Interlocuteur commercial : F. CRUZEL*

*Responsable de projet : H. MILLER*

*Auteur : V. REYNAUD*

*Secrétariat : M.C. ABASSI*  (signature)

### Qualité

---

Contrôlé par : *H. MILLER*

Date : *Janvier 2004 - Version B*

N° du projet : *BORP030118*

Références et date de la commande : *lettre de notification d'attribution du marché du 3/07/03*

Mots-clés : *ESR, étape A, scierie*